

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	3 211 232,33	3 738 860,72	-527 628,39	-14,11
Montant net du chiffre d'affaires	3 211 232,33	3 738 860,72	-527 628,39	-14,11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	6 500,00	16 000,00	-9 500,00	-59,38
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 202,48	2 411,52	2 790,96	115,73
Autres produits	5 595,21	3 703,22	1 891,99	51,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 228 530,02	3 760 975,46	-532 445,44	-14,16
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 029 651,25	2 004 688,45	24 962,80	1,25
Impôts, taxes et versements assimilés	31 151,95	27 552,04	3 599,91	13,07
Salaires et traitements	746 433,28	802 849,75	-56 416,47	-7,03
Charges sociales	300 200,77	266 188,32	34 012,45	12,78
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 729,73	46 356,58	-1 626,85	-3,51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	4 459,42	465,04	3 994,38	858,93
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 156 626,40	3 148 100,18	8 526,22	0,27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	71 903,62	612 875,28	-540 971,66	-88,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

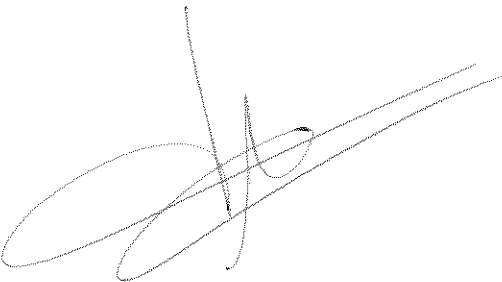
80,00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	84 035,23	77 034,45	7 000,78	9,09
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 562,87	890,45	23 672,42	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	108 598,10	77 924,90	30 673,20	39,36
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 464,20	925,26	538,94	58,25
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 464,20	925,26	538,94	58,25
RÉSULTAT FINANCIER	107 133,90	76 999,64	30 134,26	39,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	179 037,52	689 874,92	-510 837,40	-74,05
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		80,00	-80,00	-100,00
Sur opérations en capital	1 666,67	1 666,67		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 666,67	1 746,67	-80,00	-4,58
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 666,67	1 746,67	-80,00	-4,58
Participation des salariés aux résultats	12 463,00		12 463,00	
Impôt sur les bénéfices	39 398,00	169 195,00	-129 797,00	-76,71
TOTAL DES PRODUITS	3 338 794,79	3 840 647,03	-501 852,24	-13,07
TOTAL DES CHARGES	3 209 951,60	3 318 220,44	-108 268,84	-3,26
Bénéfice ou Perte	128 843,19	522 426,59	-393 583,40	-75,34

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



FONCIERES & TERRITOIRES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 22 avenue Foch, 54000 NANCY
412 374 894 RCS NANCY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 AVRIL 2024**

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 128 843,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 843,19 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 9,09 euros par action	
Le solde	78 843,19 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 15 avril 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

55 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

150 000,00 euros, soit 27,27 euros par titre



Exercice clos le 31 décembre 2022 :

200 000,00 euros, soit 36,36 euros par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric DURAND

FONCIERES & TERRITOIRES

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 €
RCS n° : 412 374 894

22 Avenue Foch
54064 NANCY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

SARL EMARGENCE EXPERTS

Capital 3 093 450 € | RCS PARIS 672 008 729 | Code APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

FONCIERES & TERRITOIRES

A l'Assemblée Générale de la société **FONCIERES & TERRITOIRES**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FONCIERES & TERRITOIRES** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 03/04/2024

CABINET EMERGENCE AUDIT
Représenté par Frédéric GOUVET
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Gouvet', with a long horizontal stroke extending to the right.

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 630,50	22 630,50		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	183 443,30	109 268,02	74 175,28	85 926,95
Installations tech., matériel et outillages industriels	961,54	961,54		
Autres immobilisations corporelles	336 178,36	231 666,20	104 512,16	55 877,02
Immobilisations corporelles en cours	5 153,00		5 153,00	1 653,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 381 043,58		1 381 043,58	1 339 559,76
Créances rattachées à des participations	23 871,40		23 871,40	21 441,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	25 295,70		25 295,70	25 295,70
Prêts				
Autres immobilisations financières	521,00		521,00	521,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 979 098,38	364 526,26	1 614 572,12	1 530 274,43
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 103,95		7 103,95	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	269 722,94	6 475,11	263 247,83	775 483,66
Personnel et comptes rattachés (3)	1 745,18		1 745,18	171,70
Créances fiscales et sociales (3)	169 817,66		169 817,66	56 051,44
Débiteurs divers (3)	178,80		178,80	10 234,00
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	250 000,00		250 000,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 096 729,23		1 096 729,23	2 631 712,86
Charges constatées d'avance (3)	7 652,68		7 652,68	3 447,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 802 950,44	6 475,11	1 796 475,33	3 477 101,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 782 048,82	371 001,37	3 411 047,45	5 007 375,59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 000 000,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

Valeurs
au 31/12/23

Valeurs
au 31/12/22

1 000 000,00

1 000 000,00

100 000,00

100 000,00

1 008 656,64

686 230,05

128 843,19

522 426,59

2 237 499,83

2 308 656,64

833,33

2 500,00

2 238 333,16
2 311 156,64

88 486,51

88 353,74

4 400,00

8 100,00

290 790,57

400 620,42

15 633,55

166 598,30

297 617,32

571 217,62

475 786,34

1 461 328,87

1 172 714,29
2 696 218,95
3 411 047,45
5 007 375,59

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

65 147,00

1 107 567,29

57 966,00

2 638 253,00

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	3 211 232,33	3 738 860,72	-527 628,39	-14,11
Montant net du chiffre d'affaires	3 211 232,33	3 738 860,72	-527 628,39	-14,11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	6 500,00	16 000,00	-9 500,00	-59,38
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 202,48	2 411,52	2 790,96	115,73
Autres produits	5 595,21	3 703,22	1 891,99	51,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 228 530,02	3 760 975,46	-532 445,44	-14,16
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 029 651,25	2 004 688,45	24 962,80	1,25
Impôts, taxes et versements assimilés	31 151,95	27 552,04	3 599,91	13,07
Salaires et traitements	746 433,28	802 849,75	-56 416,47	-7,03
Charges sociales	300 200,77	266 188,32	34 012,45	12,78
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 729,73	46 356,58	-1 626,85	-3,51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	4 459,42	465,04	3 994,38	858,93
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 156 626,40	3 148 100,18	8 526,22	0,27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	71 903,62	612 875,28	-540 971,66	-88,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	84 035,23	77 034,45	7 000,78	9,09
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 562,87	890,45	23 672,42	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	108 598,10	77 924,90	30 673,20	39,36
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 464,20	925,26	538,94	58,25
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 464,20	925,26	538,94	58,25
RÉSULTAT FINANCIER	107 133,90	76 999,64	30 134,26	39,14
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	179 037,52	689 874,92	-510 837,40	-74,05
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		80,00	-80,00	-100,00
Sur opérations en capital	1 666,67	1 666,67		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 666,67	1 746,67	-80,00	-4,58
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 666,67	1 746,67	-80,00	-4,58
Participation des salariés aux résultats	12 463,00		12 463,00	
Impôt sur les bénéfices	39 398,00	169 195,00	-129 797,00	-76,71
TOTAL DES PRODUITS	3 338 794,79	3 840 647,03	-501 852,24	-13,07
TOTAL DES CHARGES	3 209 951,60	3 318 220,44	-108 268,84	-3,26
Bénéfice ou Perte	128 843,19	522 426,59	-393 583,40	-75,34

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 411 047,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 128 843,19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONCIERES & TERRITOIRES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	22 630,50		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre		183 443,30		
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			961,54		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers		39 306,89	2 500,00	
		Matériel de transport		45 837,08	25 000,00	
		Matériel de bureau & info., mobilier		168 171,19	54 113,20	
		Emballages récupérables & divers		1 250,00		
	Immobilisations corporelles en cours			1 653,00	3 500,00	
Avances et acomptes						
TOTAL III			440 623,00		85 113,20	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			1 361 000,76	65 355,22	
	Autres titres immobilisés			25 295,70		
	Prêts et autres immobilisations financières			521,00		
	TOTAL IV			1 386 817,46		65 355,22
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				1 850 070,96		150 468,42

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'ébts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			22 630,50		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre			183 443,30		
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.				961,54		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.			41 806,89		
		Matériel de transport			70 837,08		
		Mat.bureau, info., mob.			222 284,39		
		Emballages récup. div.			1 250,00		
	Immos corporelles en cours				5 153,00		
Avances et acomptes							
TOTAL III				525 736,20			
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations			21 441,00	1 404 914,98		
	Autres titres immobilisés				25 295,70		
	Prêts & autres immob. financières				521,00		
	TOTAL IV			21 441,00	1 430 731,68		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				21 441,00	1 979 098,38		

FONCIERES & TERRITOIRES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		22 630,50			22 630,50
TOTAL		22 630,50			22 630,50
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	97 516,35	11 751,67		109 268,02
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		961,54			961,54
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	26 652,80	3 173,49		29 826,29
	Matériel de transport	24 379,28	15 467,34		39 846,62
	Mat. bureau et informatique, mob.	147 656,06	14 337,23		161 993,29
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		297 166,03	44 729,73		341 895,76
TOTAL GENERAL		319 796,53	44 729,73		364 526,26

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
Fonds commercial										
Autres immobs incorporelles										
TOTAL										
Constr. Immo. corpor.	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outil.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
	Emballages récup. divers									
	TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
SCPI CAP F & T - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 7994818	64 413 800,00	7 269 463,00	2,02	4 212 970,00
HIKARI LUMIERE - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 82413	300 000,00	6 398,00	16,66	18 359,00
FONCIERES & ASSOCIES - 21 QUAI ANTOINE RIBOUD 6900	105 000,00	-23 804,00	33,33	-23 804,00
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c: détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises SCPI CAP F & T - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 799481817 HIKARI LUMIERE - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 824130520 FONCIERES & ASSOCIES - 21 QUAI ANTOINE RIBOUD 69002 LYON - 918227828 b. Dans des sociétés étrangères										
	64 413 800,00		2,02	1 296 043,00	1 296 043,00			5 844 963,00	4 212 970,00	84 035,00
	300 000,00		16,66	50 000,00	50 000,00			92 168,00	18 359,00	
	105 000,00		33,33	35 000,00	35 000,00			3 000,00	-23 804,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			23 871,40		23 871,40
	Prêts (1) (2)					
	Autres immobilisations financières			521,00		521,00
ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux			7 263,07	7 263,07	
	Autres créances clients			262 459,87	262 459,87	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér					
	Personnel et comptes rattachés			1 745,18	1 745,18	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		Impôts sur les bénéfices		128 921,00	128 921,00	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée		39 942,66	39 942,66	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés		954,00	954,00	
		Divers				
	Groupe et associés (2)					
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			178,80	178,80	
	Charges constatées d'avance			7 652,68	7 652,68	
TOTAUX				473 509,66	449 117,26	24 392,40
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	88 486,51	23 339,51	65 147,00	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		4 400,00	4 400,00		
Fournisseurs & comptes rattachés		306 424,12	306 424,12		
Personnel & comptes rattachés		74 049,44	74 049,44		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		82 998,21	82 998,21		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	132 850,11	132 850,11		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	7 719,56	7 719,56		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		475 786,34	475 786,34		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 172 714,29	1 107 567,29	65 147,00	
Renvois	(1)				
	(1)				
	(2)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Montant divers emprunts, dettes/associés					

ENGAGEMENTS**Du 01/01/2023 au 31/12/2023****INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'évaluation des IFC au 31/12/2023 fait apparaître un engagement non significatif.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 940	5 720
Total	5 940,00	5 720,00

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	22 630,50	22 630,50	
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	183 443,30	109 268,02	74 175,28
Installations tech., matériel et outillages industriels	961,54	961,54	
Autres immobilisations corporelles	336 178,36	231 666,20	104 512,16
Immobilisations corporelles en cours	5 153,00		5 153,00
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	1 381 043,58		1 381 043,58
Créances rattachées à des participations	23 871,40		23 871,40
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	25 295,70		25 295,70
Prêts			
Autres immobilisations financières	521,00		521,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 979 098,38	364 526,26	1 614 572,12
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	7 103,95		7 103,95
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	269 722,94	6 475,11	263 247,83
Personnel et comptes rattachés (3)	1 745,18		1 745,18
Créances fiscales et sociales (3)	169 817,66		169 817,66
Débiteurs divers (3)	178,80		178,80
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres	250 000,00		250 000,00
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	1 096 729,23		1 096 729,23
Charges constatées d'avance (3)	7 652,68		7 652,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 802 950,44	6 475,11	1 796 475,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 782 048,82	371 001,37	3 411 047,45

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000 000,00)	1 000 000,00	1 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100 000,00	100 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 008 656,64	686 230,05
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	128 843,19	522 426,59
SITUATION NETTE	2 237 499,83	2 308 656,64
Subventions d'investissement	833,33	2 500,00
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 238 333,16	2 311 156,64
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	88 486,51	88 353,74
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 400,00	8 100,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	290 790,57	400 620,42
Fournisseurs, factures non parvenues	15 633,55	166 598,30
Dettes fiscales et sociales	297 617,32	571 217,62
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	475 786,34	1 461 328,87
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 172 714,29	2 696 218,95
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 411 047,45	5 007 375,59

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

65 147,00
1 107 567,29

57 966,00
2 638 253,00

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 411 047,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 128 843,19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.



Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	22 630,50	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	183 443,30		
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		961,54		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	39 306,89		2 500,00
		Matériel de transport	45 837,08		25 000,00
		Matériel de bureau & info., mobilier	168 171,19		54 113,20
	Emballages récupérables & divers		1 250,00		
	Immobilisations corporelles en cours		1 653,00		3 500,00
Avances et acomptes					
		TOTAL III	440 623,00		85 113,20
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 361 000,76		65 355,22
	Autres titres immobilisés		25 295,70		
	Prêts et autres immobilisations financières		521,00		
		TOTAL IV	1 386 817,46		65 355,22
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 850 070,96		150 468,42

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation léga Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCURPUB.	Frais d'étps, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II			22 630,50	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui				183 443,30	
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat.	outillage indus.				961,54	
		Ins. gal. agen. amé. div.				41 806,89	
	Autres immos	Matériel de transport				70 837,08	
	corporelles	Mat.bureau, info., mob.				222 284,39	
		Emballages récup. div.				1 250,00	
	Immos corporelles en cours					5 153,00	
	Avances et acomptes						
			TOTAL III			525 736,20	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations				21 441,00	1 404 914,98	
	Autres titres immobilisés					25 295,70	
	Prêts & autres immob. financières					521,00	
			TOTAL IV		21 441,00	1 430 731,68	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					21 441,00	1 979 098,38	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		22 630,50			22 630,50
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	97 516,35	11 751,67		109 268,02
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		961,54			961,54
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div	26 652,80	3 173,49		29 826,29
	Matériel de transport	24 379,28	15 467,34		39 846,62
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	147 656,06	14 337,23		161 993,29
TOTAL		297 166,03	44 729,73		341 895,76
TOTAL GENERAL		319 796,53	44 729,73		364 526,26

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
TOTAL										
Immob. incorporelles										
TOTAL										
Constr. Immo. corpor.	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outil.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
	Emballages récup. divers									
	TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50 % du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
HIKARI LUMIERE - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 82413	300 000,00	6 398,00	16,66	18 359,00
FONCIERES & ASSOCIES - 21 QUAI ANTOINE RIBOUD 6900	105 000,00	-23 804,00	33,33	-23 804,00
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONCIERES & TERRITOIRES

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	(Quota-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50 % du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
HIKARI LUMIERE - 22 AVENUE FOCH 54000 NANCY - 824130520										
FONCIERES & ASSOCIES - 21 QUAI ANTOINE RIBOUD 69002 LYON - 918227828										
b. Dans des sociétés étrangères										
	300 000,00		16,66	50 000,00	50 000,00			92 168,00	18 359,00	
	105 000,00		33,33	35 000,00	35 000,00			3 000,00	-23 804,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société asseinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utiliser pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		23 871,40		23 871,40
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		521,00		521,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		7 263,07	7 263,07	
	Autres créances clients		262 459,87	262 459,87	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		1 745,18	1 745,18	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	128 921,00	128 921,00	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	39 942,66	39 942,66	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	954,00	954,00	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		178,80	178,80	
Charges constatées d'avance		7 652,68	7 652,68		
TOTAUX			473 509,66	449 117,26	24 392,40
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	88 486,51	23 339,51	65 147,00	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		4 400,00	4 400,00		
Fournisseurs & comptes rattachés		306 424,12	306 424,12		
Personnel & comptes rattachés		74 049,44	74 049,44		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		82 998,21	82 998,21		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	132 850,11	132 850,11		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		7 719,56	7 719,56		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		475 786,34	475 786,34		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 172 714,29	1 107 567,29	65 147,00	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'évaluation des IFC au 31/12/2023 fait apparaître un engagement non significatif.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 720	5 500
Total	5 720,00	5 500,00